

Info-parents

Avril 2026



DATES IMPORTANTES

3 AVRIL

Congé
Vendredi saint

6 AVRIL

Congé
Lundi de Pâques

7 AVRIL

Horaire du lundi

15 AVRIL

Journée de classe
régulière

EN AVRIL DANS NOS ÉCOLES

Mois de la différence au CSSMI

Au CSSMI, durant le mois d'avril, on souligne le fait que chaque élève, chaque individu est différent à sa façon. Le thème de cette année "*J'aime la différence*" met de l'avant une valeur collective. Il ne s'agit pas de se définir ni de nommer une différence personnelle, mais de reconnaître que les différences existent, qu'elles sont normales et qu'elles enrichissent la vie scolaire. Cette 11e édition aura lieu du 1er avril au 1er mai 2026. En classe ou à la maison, soulignons nos différences et ce qui nous rend unique!

Course et marche de Sainte-Thérèse

Le dimanche 3 mai 2026, venez nous rejoindre au Stade d'athlétisme Richard-Garneau à la Polyvalente Sainte-Thérèse. Vous avez le choix de COURIR ou de MARCHER des distances de 1 km, 2 km, 5 km ou 10 km.

30 % de rabais sur les distances de 2 km, 5 km et 10 km avec le code promotionnel : PUBCSSMI2026 (code réservé aux parents et élèves)

Inscription en ligne: <https://coursemarche.corsaire-chaparral.org/inscription>



**Nous vous présentons
McQueen et Miso!**



RAPPEL | LIVRE-O-THON

Nous souhaitons simplement vous rappeler que notre LIVRE-O-THON est toujours en cours et se poursuivra jusqu'au 13 avril. Déjà, plusieurs élèves relèvent avec fierté leur défi de lecture et prennent beaucoup de plaisir à participer aux activités proposées en classe.

Si ce n'est pas encore fait et que vous en avez la possibilité, votre contribution – petite ou grande – aidera directement à enrichir la vie scolaire de nos élèves et à soutenir les nombreuses activités thématiques prévues tout au long de l'année.

Merci d'encourager votre enfant dans ce beau projet qui met la lecture à l'honneur. Votre soutien, à votre mesure, fait une réelle différence pour notre école.

Au nom de toute l'équipe, merci de votre générosité et de votre engagement envers l'école des Lucioles.

SORTIE À LA LNI - 5E ANNÉE

Le 16 mars dernier, les élèves de 5e année ont eu la chance d'assister à un spectacle d'improvisation de la LNI au Théâtre Mtelus à Montréal. Ces derniers ont bien apprécié le spectacle.



ACTIVITÉ DE SKI DE FOND

Le 23 mars en avant-midi, les élèves du projet plein air ont pu profiter du grand air lors d'une activité de ski de fond dans le boisé.



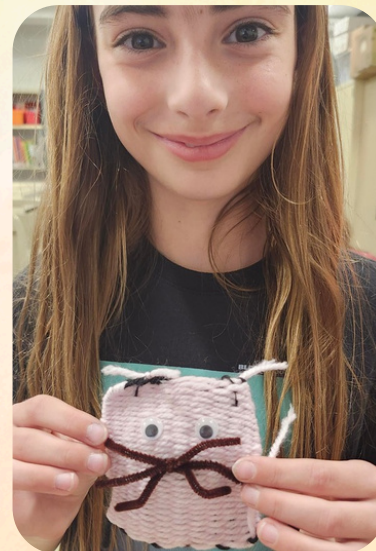
Spectacle de l'OSM

Le 23 mars en avant-midi, les élèves du projet musique ainsi que certains élèves de la chorale ont eu la chance d'assister à la représentation de l'oeuvre "Le Carnaval des animaux" présenté par l'Orchestre Symphonique de Montréal.



Projet du sdg

Les élèves qui se sont inscrits aux projets de Mme Labbé sur l'heure du dîner ont réalisé de belles oeuvres. Quel talent!



Suite →

Projet du sdg - Suite



Code de vie

Le 19 mars dernier, un rassemblement a permis de souligner les efforts des élèves en lien avec les comportements attendus sur la cour d'école. À cet effet, trois certificats par classe ont été remis. Leur conception provenait d'un concours de dessins. Félicitations aux gagnants de ce concours : Félicie Hogue (101), Fanny Lelièvre (201), Rémi Pauzé (303), Jana Kreik (403), Jude Kreik (503), Camille Bonneville (601) ainsi qu'à tous les élèves qui y ont participé.

Le prochain lieu vedette concernera les toilettes et les vestiaires. Chaque classe devra créer une affiche comprenant une phrase positive afin de rappeler les comportements attendus dans ces lieux publics. De plus, les élèves ont eu beaucoup de plaisir à créer des saynètes illustrant les règles du code de vie. Certaines capsules seront d'ailleurs bientôt diffusées sur le site Internet de l'école.

Notre cylindre de coupons des Lucioles est presque rempli. La prochaine activité visant à souligner les efforts de tous en matière de comportements attendus a été annoncée. Les élèves se sont exprimés et ont souhaité une activité à l'extérieur. Ce choix a donc été retenu : l'ensemble du personnel et des élèves de l'école participera à une chasse aux foulards, suivie d'une collation spéciale.



Rappel - Sécurité routière aux abords de l'école des Lucioles

Voici un petit rappel des règles de circulation à respecter dans le secteur de l'école des Lucioles.

Les débarcadères sur la rue de l'Aubier (zone bleue) doivent être utilisés seulement par le parent qui ne fait que déposer son enfant à l'école et quitte immédiatement. Le parent reste donc dans le véhicule et l'enfant sort seul et se dirige sur le trottoir ou vers l'un des passages pour écoliers, pour ensuite entrer dans la cour d'école. Pour tous les autres parents qui doivent descendre du véhicule pour accompagner leur enfant, vous pouvez vous stationner en bordure de la rue où cela est permis (zone jaune).

Il est interdit d'immobiliser ou de stationner son véhicule sur un corridor scolaire (zone verte), sur un passage pour piétons, à moins de 5 mètres de celui-ci, dans une intersection et à moins de 5 mètres de celle-ci (zones en rouge). Il est également interdit de se stationner de façon à entraver la circulation. Soyez donc vigilant en vous stationnant sur la rue de l'Aubier. Il est également interdit d'utiliser le stationnement du personnel.

Attention! La rue de L'Aubier est un sens unique sur toute sa longueur du nord vers le sud.

Merci de votre collaboration!





ALOHA Danse Jeunesse

Vendredi 3 avril de 19h à 21h30
8 à 12 ans

10\$/entrée

Centre communautaire (99 de la mairie, smsll)

Cantine sur place (argent comptant seulement)

Danse jeunesse pour les 8 à 12 ans seulement

- Un DJ est sur place afin d'animer les enfants tout au long de la soirée puis nous terminons avec un tirage vers 21h00 jusqu'à la fin de la danse.
- Une cantine sur place avec slush/jus/liqueur/chips/bonbons/chocolat (prix variant entre 1\$ et 3\$)
- Nous n'avons pas de vestiaire pour le moment, on vous suggère de partir avec les vestes/manteaux.
- Plusieurs bénévoles assurent la sécurité tout au long de la soirée. Aucun enfant ne peut quitter sans adulte responsable.
- Le respect est de mise, en cas de besoin nous contacterons les parents. Nous invitons vos enfants à se référer aux bénévoles portant des chandails bleus bien identifiés "BÉNÉVOLE" au dos en cas de problème.
- Nous ne sommes pas responsables des pertes/vol (il n'est pas recommandé d'envoyer des objets de valeurs tels que des écouteurs/téléphone/etc.)
- Des téléphones sont accessibles pour vos enfants (juste s'assurer qu'ils connaissent bien le #)
- Vous devez absolument entrer à l'intérieur pour venir chercher votre enfant à la fin de la soirée.

Les places peuvent être limitées selon la capacité de la salle, aucune réservation/billets.

Pour plus d'informations, veuillez contacter via Messenger le Club Optimiste Sainte-Marthe-sur-le-lac ou par courriel au : carolane.lajeunesse@hotmail.com